



UNION RHONE-ALPES POUR LA PREVENTION DES HANDICAPS DE L'ENFANT

DEPISTAGE NEONATAL DE LA SURDITE

FICHE N°1 : ORIENTATION D'UN NOUVEAU-NE EN CAS DE TEST D'AUDITION NON CONCLUANT

*A transmettre à l'URPHE par le service ayant réalisé le dépistage de l'audition accompagné
du buvard*

SERVICE AYANT REALISE LE TEST DE DEPISTAGE

Nom du Service :

Code du Service :

IDENTIFICATION DE L'ENFANT

Nom :

Prénom :

Nom de la mère :

Date de naissance :

Sexe :

N° Accouchement :

CENTRE ORL DE CONFIRMATION

Etablissement :

Ville :

Date consultation :

OBSERVATIONS EVENTUELLES :

Secrétariat U.R.P.H.E.
CHU de Grenoble Institut de Biologie et Pathologie DBTP
AUTORISATION 25153 38049 GRENOBLE CEDEX 9 Tél : 04.76.76.58.95 –
Fax : 04.76.76.77.39 [adresse mail SecrétariatURPHE@chu-grenoble.fr](mailto:SecrétariatURPHE@chu-grenoble.fr)